

LA LETTRE DE L'AFCEPF

Nous formons les informaticiens que les entreprises recherchent

Reconversion ou double compétence ...

Au-delà de l'efficacité de nos démarches d'accompagnement à l'emploi, la fierté que nous pouvons tirer de notre métier de formateur d'informaticiens a été, en particulier, de permettre à des publics de « jeunes matures » ☺ a priori éloignés des métiers dits « nobles » de l'informatique, à savoir le domaine des Etudes et Développement, d'accéder à des fonctions d'ingénieurs d'Etudes et Développement à travers la formation.

Mieux, il s'agissait de prouver et aux recruteurs et aux candidats eux-mêmes qu'un auditeur issu d'une filière non scientifique pouvait faire aussi bien carrière dans le domaine qu'un « tétard » sorti des prépas et autres grandes écoles ... Nous nous félicitons par ailleurs de bâtir une compétence suffisamment évolutive pour que ces informaticiens nouveaux puissent à court terme accéder à des postes à véritables responsabilités de Chefs de projet ou de consultants en Systèmes d'Information.

Nous appelons cela la « reconversion » et affichons fièrement notre statut de « spécialiste de la reconversion » ...

Et puis un débat sémantique s'est installé ... « Reconversion, dites vous ? ça fait pas un peu recyclage ??? Oui, on sait que le développement durable c'est à la mode ... mais quand même » ... effectivement quand la logique veut qu'en termes de redynamisation, on privilégie et valorise les potentiels, donc le passé du candidat, il paraît de fait contradictoire qu'à travers

ce vocable de reconversion on semble tirer un trait sur ce qui fait la valeur et la qualité d'un profil.

La logique de l'accompagnement à l'emploi, qui fait la richesse de notre métier de formateur et d'accompagnateur, est en fait toujours là quant au candidat : valoriser son potentiel, reformuler et illustrer son parcours, faire ressortir son expertise, projeter vers le recruteur et le marché sa plus-value...

C'est cette vision qui définit la démarche de l'Afceptf, dans un souci de responsabilisation et d'implication de nos auditeurs dans leur projection sur le marché ...

Mais de fait, il n'est plus question de parler de reconversion ... L'afceptf en 2010 abandonne donc désormais son label de « spécialiste de la reconversion » ... 2010 sera l'année qui consacrera l'Afceptf en spécialiste de la « double compétence »

...
Mais en fait ... pourquoi se limiter à une simple « double » compétence ... ?

Bon. l'Afceptf sera désormais le spécialiste de la Compétence .. ah zut ... c'est déjà pris ... ??? Tant pis ... Nous serons donc désormais les « Spécialistes de la Valorisation de vos Potentiels » ... ah ... ça sonne SVP ? ... on se contentera alors de « Spécialistes de la Valorisation de vos Compétences » ... Qu'en pensez vous ? :-D

Bien à vous tous

Patrick Rakotomalala

LES INTERVIEW DU MOIS : Professionnels et élèves nous parlent du contrat de professionnalisation Voir [notre précédente NewsLetter](#)

L'Afceptf s'est lancée depuis la rentrée 2009 dans une nouvelle forme de cursus de formation en permettant à **des jeunes informaticiens** de niveau II, à travers le Contrat de Professionnalisation, de suivre **une formation diplômante à Bac + 5** (« **Architecte Logiciel** » ou « **Consultant AMOA** ») valorisée sur le marché de l'emploi tout en alternant une mission enrichissante au sein d'une entreprise. Des **périodes longues en entreprise de 3 à 4 mois** alternant avec des phases intensives **en centre de 4 à 6 semaines**, permettent à la fois aux auditeurs et aux entreprises d'accueil de bénéficier de phases de production effective. Nous vous proposons ci-après les premiers retours d'expérience des entreprises et de nos auditeurs.

Témoignage entreprise : Julien Dubois du Centre Francilien de l'Innovation

« Le centre Francilien de l'Innovation est une association qui accompagne les entreprises dans leurs projets innovants. Nous sommes une structure récente et recruter un développeur en contrat de professionnalisation nous a paru être une solution en adéquation à notre besoin. En effet, nous avons un budget limité mais nous souhaitons intégrer un jeune pour le former durablement. Malgré tout, il faut gérer l'absence du salarié et l'encadrer dans sa progression pédagogique mais cela se met rapidement en place et notre collaborateur alternant travaille en autonomie sur sa mission. »

Témoignage entreprise : Cédric Kermorgant de la société Asfalia

« Créé en 2009, l'activité d'Asfalia sur les services informatiques n'a pas encore une très bonne visibilité sur son évolution et travaille pour le moment sur des projets internes au groupe Loiselet et Degremont.

Cette année, l'embauche d'un Développeur en contrat de professionnalisation répondait à notre besoin car nous cherchions une personne opérationnelle et autonome à moindre coût. Cette solution très avantageuse nous permet de former la personne à nos projets internes d'entreprise et de la tester sur une période plus longue.

Nous souhaitons l'embaucher par la suite si tout se développe dans notre société et recommencer le contrat pro l'année prochaine. »

LES ELEVES DE L'AFCEPF EN CONTRAT PRO :

Aurélien a intégré cette année le cursus ATOD en alternance, il nous livre ses premières impressions.

« En mission chez Bouygues Structis au service commerce et décisionnel du bureau d'études, je suis en charge du développement, de la recette et de l'analyse d'applications. Je travaille également sur Business Intelligence.

Le contrat pro à l'Afceptf **permet d'avoir une expérience professionnelle tout en obtenant une formation qualifiante à Bac+ 5** ainsi qu'une véritable opportunité de prouver ma valeur.

Cette alternance demande en revanche beaucoup d'investissement personnel pendant un an. En effet, il faut s'impliquer à la fois dans la formation théorique et au sein de l'entreprise. Le plus difficile est de gérer son temps mais les perspectives sont très avantageuses.

Aujourd'hui je suis confiant car j'ai une véritable connaissance de l'environnement de l'entreprise et **bénéficie d'une expérience valorisante sur le marché de l'emploi.** »

Benoit R. (28 ans), actuellement en contrat de professionnalisation dans une SSII, a intégré la filière "Architecte Logiciel" depuis septembre. Il dresse un premier bilan de son expérience :

« Après un BTS et un Master I en alternance, j'ai choisi de continuer en 5ème année en contrat de professionnalisation à l'Afceptf. Depuis 5 ans, je réalise mon alternance dans la même entreprise.

Cette solution était de loin la plus avantageuse pour moi. En effet, je souhaitais gagner ma vie tout en validant un Bac+5. De plus, la formation en alternance permet d'acquérir de l'expérience et ainsi travailler sur une mission concrète dans l'entreprise.

De fait, le contrat pro à l'Afceptf permet d'alterner des périodes en entreprise sur des mois entiers et ainsi de participer à des missions très intéressantes.

Aujourd'hui, je développe un module de sécurité dans le domaine de la santé et devrais être embauché à la fin de ma période de professionnalisation sur un poste d'Ingénieur Etudes et développement.

*Je suis très satisfait du contrat de professionnalisation, il m'a permis d'acquérir une véritable compétence et d'être **impliqué sur des grands projets.*** »

Propos recueillis par Laureen Dory

Quelques infos du moment qui nous ont interpellés

Pour améliorer leur com, les entreprises ont adopté Twitter et Facebook,

Le Monde de l'informatique. Edition du 04/03/2010 - par [Bertrand Lemaire, Serge Leblal et Relaxnews](#)

La société de conseil en communication Burson Marsteller a réalisé une enquête mondiale sur les usages des réseaux sociaux et autres outils 2.0.

Les sites communautaires sur Internet ne serviraient pas uniquement aux particuliers. En Europe, 71% des entreprises classées dans le magazine américain Fortune utilisent Twitter et 52% disposent d'un compte sur Facebook. C'est le résultat d'une étude Burson-Marsteller, publiée ce jeudi 4 mars. Les sites communautaires incarnent ainsi un nouveau canal privilégié pour faire interagir consommateurs et professionnels. Parmi les cent entreprises classées dans le magazine américain Fortune des 500 premières sociétés mondiales en 2009, 65% envoient des "tweets" sur Twitter par le biais de plusieurs comptes.

Comment les grandes SSII Françaises résistent à la crise Olivier Discazeaux 01 Informatique - le 05/03/2010

Recul de l'activité mais marge préservée, les sociétés de services opposent une bonne résistance aux aléas de la conjoncture. L'infogérance, le secteur public et l'offshore servent de stabilisateurs.

Les recrutements prévisionnels des SSII en 2010 - Source : JDN Solutions Publié le 18/01

Société	Annoncés en 2010	Réalisés en 2009	Evolution
Devoteam	500	250	+100%
APX	150-200	150	+33%
Neurones	700	700	-
Open	400	300	+33%
Solucom	-	175	-
UES (Capgemini et Sogeti France)	1800	1200	+50%

LE CALENDRIER DES CURSUS

Les Ingénieurs de développement NTIC et Architecte logiciel de la promotion ATOD 7 ont terminé leur formation le 5 mars 2010
 Les Ingénieurs NTIC du cursus GTI terminent le 17 mars leur formation.

Recruteurs, n'hésitez pas à contacter l'Afcepf si vous souhaitez être tenus informés des disponibilités et profils de nos auditeurs.

	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	
	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
Ingénieur Développement Java – (GTI) AI 77											Sortie le 8/07
Du 8 janvier au 8 juillet 2010											
Architecte Logiciel Java – ATOD 8											Sortie le 01/07
Du 15 mars au 1 ^{er} juillet 2010											
Architectes Logiciel Java – ATOD 9											Sortie le 14/10
Du 17 juin au 14 octobre 2010											
Chefs de Projets, Consultants AMOA – CPI 10											Sortie 15/06
Du 18 mars au 15 juin 2010											
Architectes Logiciel–Bac+ 5 - filière Alternance – CPA-2											Planning modulable

Calendrier évènements :

Avril		Mai		Juin		Juillet	
Sem14		Sem 18		Sem 23		Sem 28	Fin de cursus ATOD et GTI
		Lun 3	Soutenance Projet 2 GTI			Jeu 1er	
						Jeu 8	
Sem15		Sem19		Sem 24		Sem 29	
Sem16	Rencontre entreprises/stagiaires	Sem20	Rencontre entreprises/stagiaires	Sem 25	Rentrée ATOD -Fin de cursus CPI	Sem 30	
				Jeu 17			
Sem17		Sem21		Sem 26		Sem 31	Rencontre entreprises/stagiaires
Sem18		Sem 22		Sem 27		Sem 32	

CONTACTEZ L'AFCEPF : [Retrouvez ces informations sur notre site www.afcepf.fr](http://www.afcepf.fr)

AFCEPF
 Laureen Dory,
 Chargée de Relations Partenaires
 Tél : 01 49 65 62 49
 ldory@afcepf.fr

AFCEPF
 3, rue Danton - 92240 Malakoff
 Tél : 01.49.65.62.49 / Fax : 01.57.21.39.22
 Mail : afcepf@afcepf.fr

Copyright © AFCEPF
 Pour se désabonner de cette newsletter écrivez-nous à ldory@afcepf.fr.

En vertu de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression à l'égard de toute information vous concernant. Ce droit peut être également exercé par courriel à l'adresse suivante :

